

JOURNAL HEBDOMADAIRE
Fondé en 1904
Directeur: F. JAFFRENOU "Taldir"
ABONNEMENTS payables d'avance
GAULE... 1 an... 3 fr. 50
ETRANGER... 5 -

Ar Bobl

Organe des Intérêts particuliers de la Bretagne

RÉGIONALISTE -- AGRICOLE -- SOCIAL -- LITTÉRAIRE -- INFORMATIONS & ANNONCES

Bureaux
Avenue de la Gare, CARHAIS
GORNOUAILLES

TARIF des INSERTIONS payables d'avance
La ligne mesurée au lignomètre
Ann. et Récl. 4° p. 01.25
3° - 0 30
Chronique Locale 0 50
En Récl. 0 75

ON TRAITE A FORFAIT
Nos annonces sont reçues par les Agences de Publicité et à nos Bureaux.
Les manuscrits ne sont pas rendus.



Pesketaerien Breiz er Maurtant

Hon lennerien n'oa deuz ket ankouaet ar besketaerien vrezad a oa parliet deuz Douarnenez d'ar Moritani, da Borz-Hefan, brema zo pevar miz.
Mond a rechoñt 61 anezo, var 8 bag-dondee; 5 evid pesketa al legestr, 3 evid an thon.

Diriaou vintin, 16 a vañ, unan anezo, al Laverenc, pañron Bel-beoc'h, a erruaz en porz Douarnenez karget a 2.700 legestres c'hla; ar memez de, ar Philanthrope, pañron Pernez, a daole an heor gant eur gargad a 5.000 legestr. Ar bagiou all a zo digouezet fin ar sizun dremonet. Ar besketaerien a zo kontant euz ar c'hampagn, ha distrei a refont adarre.

Dirgwener tremenet, an train 631, a zizervich banleo Paris, an euz heurtet a skiz dindan ar pont Marcadet an train 434, euz Paris da Persanbeaumont. Arstrons a oe spontus. Mekanik an train heurtet a antreaz en eur wagon tride klast euz an hini all. Eur wagon kenta klast ha daou a dride klast a zo bet diskolpet. Deuz dindan ar skilou hag an houarn kaboset, a zo bet tennet 8 korf maro. Tri-ugent beajour a zo bet gouliet pe vlonset. Ar strop a zo lakeet var gont eun nadoer, a oa faziet var e labour.

Gouel Janek Ark a zo bet lidet er pevar c'horn a Franz disul. Disul e oa 500 vloaz just ma oa devez Gwerch-Bez Domremy en Rouen dre urz an eskop Cauchon, mevel d'ar Saizon. En Paris, en Rouen, en Reims hag en Orleans dreist-holl a zo bet gouliou dispar en he enor.
An aotrou Duparc, eskop Kemper, a oa karget ar bloa-ma da bronosi meuleudi ar Plac'h Klirus en Orleans, ar gear dilliret ganthi.
En Rouen, an aotrou an Estourbeillon, depute Gwened, an euz ive kemeret ar gomz dirag ar bobl var blasen ar C'hoz-Varec'had lec'h e oa savet an tantad da zevi Janed. Digaset an euz da zonzj d'e oa bet skoazellet Janed Ark gant eur c'habitin breizad, ar c'hont a Richemont, pehini a zigasaz d'ezhi e zoudarded hag e ijin a vrezeller.

Romant gazeten "AR BOBL" 9

Jozon Kerzare
AR BUGEL GWERZET
GANT
Loelz AR FLOC'H

Goulskoude wardro seiz heur deuz ar mintin, e savas, hag e redas c'hoaz dre ar c'hoat, evel eun den dizesperet. E oa o ouela, pa welas dirag e zaoulagad eun den eur rastell gantan var e skoaz. Neuze e teuas da zonzj d'ezan ne oa ket en e dra, hag aoun a gemeras na vije an den-ze o klask arezan evel ma klasker al laeron evito lakat er bidouf, ha kerkenet e kemeras an teac'h, evel eul laer araok an archer. Mes gward ar c'hoat a redas var e lerch, hag hen tapas trum. An den kalonek neuze a zougas var e gein ar bugel, hag her c'hasas d'e di. Ar c'hrouadur a ouele, rak kaout a ree d'ezan e vije c'hoarvezet gantan evel gant eul lapous tapet el las, er gaoued, er bidouf.
— Ah Liza ! a lavaras ar gward oc'h

UN MUSICIEN BRETON
Paul Ladmiraull

M. Octave Séré vient de faire paraître un ouvrage des plus intéressants, appelé, je crois, à un grand retentissement. Dans ce livre intitulé Musiciens français d'aujourd'hui, M. Octave Séré n'a cité que vingt-cinq noms, jugés par lui comme étant les plus éminents dans le domaine de la composition. Parmi les jeunes maîtres de l'école moderne mentionnés par le distingué critique, il en est un intéressant à la Bretagne toute entière et ayant acquis dans le monde artistique ainsi que dans les grands concerts de la capitale, une renommée amplement justifiée. Il s'agit de M. Paul Ladmiraull, Breton d'origine et de cœur.

Et c'est justement parce que cet admirable musicien s'est spécialisé dans les développements de thèmes populaires bretons que j'ai considéré comme un devoir de lui rendre hommage. Ma besogne sera simple, car je n'aurai qu'à m'inspirer des lignes élogieuses et justes consacrées par M. Octave Séré à M. Paul Ladmiraull.

Ce dernier naquit à Nantes en 1877. Tout jeune, il montra des dispositions musicales étonnantes qui encouragèrent sa famille à lui faire apprendre le violon, l'orgue et le piano. Dès 1885, il commençait à composer. Ses œuvres enfantines n'étaient encore assises sur les bases solides du métier, elles n'en révélèrent pas moins une imagination féconde. En 1893, la ville de Nantes fut mise en trois actes de M. Paul Ladmiraull. Ce fut pour cet enfant de 15 ans un succès énorme et des ovations sans fin. Il n'en tira aucun orgueil, disant à qui voulait l'entendre que son ouvrage était une improvisation juvénile et qu'il lui fallait acquiescer encore beaucoup de science. Il se mit au travail et obtint la même année un premier prix d'harmonie à l'unanimité au Conservatoire de Nantes. La famille de M. Paul Ladmiraull décida aussitôt de le faire entrer dans la grande carrière en l'envoyant au Conservatoire de Paris. Elle ne devait pas s'en repentir.

Le brillant élève eut, dès 1897, un second accessit d'harmonie dans la classe de Taudou un premier accessit en 1898. Enfin, en 1899, il remporta un premier prix à l'unanimité. (Cette mention est donnée très rarement au Conservatoire de Paris.) Il fut ensuite élève de MM. Gabriel Fauré et Gédalge pour le contrepoint et la fugue, et concourut plus tard pour le prix de Rome. A ce moment, l'influence débussiste, dont M. Paul Ladmiraull a su se débarrasser depuis, se fit sentir chez lui d'une façon intensive comme chez d'autres jeunes musiciens. Il estima avec raison que la composition ne devait pas être un champ exclusivement limité aux règles strictes et sévères de l'école, et qu'un aspirant au prix de Rome pouvait se permettre dans sa « Cantate » quelques licences, des audaces harmoniques et sortir enfin des lieux communs et des vieux clichés. Cela n'eut pas le don de plaire à certains membres de la commission, ennemis mortels des

en em gaout en ti, setu aman eul lapous brao tapet ganen-me er c'hoat.
— Mes perok e oueles, mignonik bihan, a lavaras Liza o pokat d'ar c'hrouadur diskennet var al leur-zi ? Dal ! setu d'id eur beren blod, ha breinaik e pezo eun all ma ne oueles ket.
Kennerzet gant komzou dous Liza, ar c'hrouadur a zech'has e zaclou, hag en em lakeas a-zevri da zebri ar beren meitr roet d'ezan.
Neuze e kichen an tan e tebre hag e kounte e istor d'ar gward ha d'e wrog Liza ; ar spont a ia kuit asamez gant an naoun hag an anoued, ha gwella ma c'hell o respont d'ar goullennou great d'ezan.
— E pelec'h oud bet o kouskat en noz tremenet ?
— Er c'hoat aze etouez an drez. Aoun em oa aze, hag anoued.
— Pe hano e peus, mignonik ? lavar d'omp.
— Va hano kenta a oa Jozon : maman a lavare d'in petit Jozon.
— Petit Jozon petra ?
— Petit Jozon à maman !

quintes et des octaves, et fut la cause de son échec. Heureusement, ses licences droites et audacieuses devaient bientôt par leur originalité attirer sur lui l'attention du monde musical.

Travailleur infatigable, M. Paul Ladmiraull a produit une multitude d'œuvres, dont plusieurs sont considérables et de longue haleine. La plus importante est Myrddin, conte lyrique en quatre actes. La Société nationale de Musique en fit entendre, dès 1903, un extrait : « Le Chœur des Ames de la Forêt » et des « Fragments de la suite bretonne » pour orchestre, tirés du même ouvrage, en 1904 et 1905. Cette Suite fut aussi interprétée aux Grands Concerts populaires d'Angers et par l'Orchestre du Théâtre de Nantes.

M. Paul Ladmiraull a encore écrit des pièces de piano d'un genre harmonique amusant et très spécial intitulées : Variations sur des Aïres de binions bretons, Musiques rustiques. Sa Riposte gaëlle eut un succès retentissant à la Société Nationale ainsi que ses recueils de Chansons populaires de Bretagne et de Vendée. De même ses ravissantes mélodies : Les Beautés et les Gnomes, adaptées aux poèmes de Mme Marie Dauguet.

Dans plusieurs pièces religieuses, M. Paul Ladmiraull n'a pas moins bien réussi. Un Tantum ergo pour voix et orchestre réduit reçut en 1908 très bon accueil à la Société des Compositeurs de Musique. Enfin en 1909 Brocéliande au matin, prélude symphonique de la partition de Myrddin, fut joué au Concert Colonne. Le public ne ménagea point ses applaudissements et la presse ne fit que des éloges de cette œuvre de haute envergure dont l'auteur était désormais classé parmi les jeunes maîtres les plus en vue de l'école moderne.

Ce qui se dégage des compositions de M. Ladmiraull est avant tout, un goût de terroir breton très prononcé. C'est dans le vieux manoir de sa famille, au château de Ker-Bili, situé près de Penestin, à l'embouchure de la Vilaine, que M. Ladmiraull enfante presque tous ses travaux. C'est sur les grandes landes mélancoliques et glauques qu'il s'en va tous les jours vers la côte sauvage sonder le large avec ses yeux bleus si rêveurs et y chercher ses hautes inspirations.

Jean de GIBON.
N. D. L. R. — M. Paul Ladmiraull a été élu membre du Gorsedd des Druides, Bardes et Ovates de Bretagne, sous le nom d'Ortaf à la cérémonie de Brest, 1908.
C'est lui qui dirigea l'orchestre qui joua le Bro goz ma Zadou pendant les fêtes celtiques de Nantes en 1910. M. Ladmiraull a parfaitement appris le breton.

Garnet d'un Exilé

Le dernier numéro d'Ar Bobl signalait brièvement que le chiffre annuel des naturalisations en France va sans cesse s'accroissant : il était de 13 810 pour l'année 1911-1912.
Cet information m'a remis en mémoire un article paru en tête d'un grand quotidien de Paris dans le courant de mars 1911. Ce journal constatait que le nombre des naturalisés

— Pe hano en deus da bapa, mignon ?
— Papa zo maro, ha maman a ouel bemdez.
— Pe hano he deuz da vaman ?
— Madame la Marquise, a lavar an dud diouli.
— Madame la marquise petra ?
— Ne ouezan ket avad.
— Pa deui da zonzj d'id, te lavaro d'omp, ket ta mignonik, a lavaras Liza en eur bokat d'ar c'hrouadur.
— Ha penaoz oud deut betog aman.
— Var gein eun den du, ha baro du d'ezan evel re va zonton Valentin.
— Pell em a maner da donton Valentin ac'hann ?
— O ia !... pell pell duze a respontas ar c'hrouadur.
— Dal ! setu d'id eun tam bara, debr anezan, ha pa pezo naoun, goulenn da zebri, hag e pezo, mignonik.
E pad ma oa ar bugel o tebri e dam bara, an daou goz a zivize etrezo evit gouzout petra da ober oc'h ar bugel evit ar gwella.

s'était élevé de 1890 à 1910 inclus (soit en 21 ans) à 279.168 unités. Or, le croirez-vous ? cette constatation absolument navrante pour tout Français conscient (mâris y en a-t-il !) réjouissait le rédacteur du journal en question : elle fait honneur à notre pays, disait-il, et peut être de quelque réconfort en face de la diminution inquiétante de notre natalité.

Il peut y avoir honneur à mourir héroïquement, mais dites-moi si c'en est ici le cas. Non certes. D'autre part je ne vois pas trop comment on peut réconforter ceux qui dorment à jamais sous six pieds de terre. Quant aux vivants que ronge déjà le mal dont ils doivent bientôt mourir, je ne vois guère non plus de quel réconfort peut leur être la vue de quelques Abustiers robustes qui s'installent confortablement, sans vergogne, dans un coin de leur héritage.

De 1865 à 1889, soit en 22 ans, le total des naturalisations ne s'était élevé qu'à 10.076 unités. Pourquoi cette différence ? parce que la loi du 26 juin 1889 a mis chez nous les envahisseurs sur le velours. En comparant les chiffres des deux périodes de vingt et une années à cheval sur l'année 1889 on constate qu'ils sont entre eux sensiblement comme 1 est à 30. Les 21 dernières années accusent donc une progression pour le moins aussi inquiétante que la diminution de la natalité française.

Réjouissez-vous, naïfs Français, il y a de quoi vraiment. En la seule année 1911 vous avez adopté 13.810 hors-venus, c'est-à-dire plus que vous n'en avez adopté pour un ensemble de 22 années de 1865 à 1889. Réjouissez-vous en songeant que lorsque vous ne serez plus (et même quand vous serez peut-être encore), votre bien passera à de bons Français originaires d'Allemagne, de Pologne, d'Italie et d'ailleurs (voici même l'invasion jaune).

J'ai d'autre part sous les yeux une statistique édifiante établissant une comparaison entre le premier semestre de 1910 et le premier semestre de 1911. Dans le cours des six premiers mois de 1911, le nombre des naissances a été inférieur de 13.670 et le nombre des décès a été supérieur de 25.798. De sorte que dans ce premier semestre de 1911, le déchet de la population française a été de 39.465 unités, par rapport au premier semestre de 1910. Faut-il supposer qu'il a été aussi élevé pour le second semestre et adopter pour l'année entière le chiffre de 78.926 ? Quoi qu'il en soit, la Bretagne ne saurait prendre une part de responsabilité dans ce formidable déficit. En effet, si je m'en souviens bien, l'excellent annuel des naissances sur le décès est, pour la Bretagne seule de 13.000 unités, grosso modo, soit précisément le chiffre annuel des naturalisations d'étrangers en France.

Ainsi donc, pendant que 13.000 étrangers entrent en France chaque année par nos frontières de l'est et du sud est pour y acquiescer, au bout de 10 ans de séjour, la qualité de Français et pour jouir de toutes les prérogatives attachées, sans restrictions, à cette qualité — je ne parle pas des milliers de non naturalisés, — 13.000 Bretons, français de naissance eux-mêmes, et celles de race, y pénètrent par le nord-ouest.

— Evidon-me, a lavaras ar gward, ar bugel-man a zo eur bugel laeret gant potred ar c'homediou, ha goudeze lezet da vale eleac'h ma karje mont, eur wech en em gavet pell dioc'h e gear. Hervez e glevet ez eo pinvidik, p'e gwir e vam a zo markizez, hen ivez a zo markiz. Mes euz a beleac'h eo, piou eo ?... den na oar, nemed an hini en deuz her laeret.
— Laeret, laeret ! a lavaras Liza, ha ma la-afen d'id, Yvon ez euz marteze roet kalz a arc'hant gant ar bugel-ze evit her laza, petra lavarfas ?
— Fei avad Liza ! e lavafen d'id ne vije ket bet ar bugel aman neuze.
— Ia, mes ne gomprenes ket finesaou laeron a zo, hag a zalc'h eur beren evit o zec'hed. Gouzout a rez e c'hell heman ar bugel-man talvezout divezatoe'h d'al laer eur iale had reut a aour.
— Breman e komprenan da vihana, p'e gwir e leveres d'in. Liza ! Ha goulskoude ne gradan ket e vije eun taol er gizez eo a zo c'hoarvezet, rak anez al laer en dije dalc'h gwelloc'h e denzoreget n'en deus great, pe da vihana m'en dije e gollit, en dije e glasket. Hag netra eun dra-ze.
— Ar goaz du en deus lavaret d'id dont er c'hoat, mignon, pe te da unan a zo tec'h kuit heb gouzout d'ezan.

Mais ces deux invasions pacifiques ne suffisent pas à combler les vides créés dans les rangs des Français. Ceux-ci fondent comme beurre au soleil.

Si nous voulons bien remarquer que les naturalisés et les Bretons prolifiques nés en France fournissent très certainement un gros excédent des naissances sur les décès, nous voyons que le déchet annuel de la race gauleoise proprement dite, est encore plus considérable que ne le laissent supposer les statistiques officielles qui ne font aucune distinction d'origine entre les citoyens... français.

C'est donc, à très brève échéance, la disparition totale des représentants de la race autochtone à moins que les Pouvoirs Publics ne s'émeuvent enfin et ne trouvent immédiatement un remède radical contre le mal qui a frappé cette race dans les organes de sa vitalité.

Les économistes nous disent, pour nous consoler, que la dépopulation croît en raison directe de la prospérité, du bien-être, du degré de civilisation d'un pays ; que par conséquent, les Français sont le peuple le plus civilisé, le plus heureux du monde. Ils nous disent aussi que la surpopulation est la conséquence du paupérisme et de la barbarie. Il est cependant certain que naguère les nombreuses familles n'étaient pas plus rares dans les classes élevées et moyennes de ce pays que dans les classes inférieures. Aujourd'hui nous voyons encore en Bretagne les familles nombreuses de cultivateurs s'élever rapidement vers le bien-être et la fortune.

Je ne suis ni économiste, ni statisticien. Les formules ni les chiffres ne me rassurent ni ne me consolent. Je suis un méprisable sentimental qui s'affecte de voir disparaître une race qui a pu vivre pendant deux mille ans sous le joug et qui se meurt précisément au moment où se rompent ses entraves millénaires.

De quoi se meurt-elle, cette race ? Prémissièrement des méfaits d'un régime centralisateur qui a tué la vie provinciale, qui a provoqué la désertion des petites villes et des campagnes au profit de Paris et de quelques grands centres, détruisant ainsi les antiques mœurs patriarcales, les industries locales, l'amour de la terre natale, le culte du foyer familial. Deuxièmement des excès de toutes sortes qui résultent de l'abolition de toute moralité.

Pauvre Gaule de 1789 ! Tout en te libérant de l'Esprit de la conquête, il te fallait ne t'inspirer que de l'Esprit de la Race. L'as-tu fait ? Quand il s'est agi de reconstruire, qui as-tu chargé de poser les fondations de la Nouvelle Gaule ? T'es-tu mise en garde contre les éclaireurs et l'avant-garde de la Troisième Conquête ?

O Législateurs qui présidez aux destinées de la France, qu'avez-vous fait, que faites-vous, que ferez-vous pour ressusciter l'Esprit de la Gaule ? Vous naturalisez 14 000 étrangers par an !... Décidément la France est malade.

Yves BERTHOU.
Pensée
J'ai toujours pensé que les querelles étaient arrangées par la Providence pour les raccommodements.
GAVARNI.

— Kousket e oant, pa meus kemeret an teac'h. An den du hag an Itron a oa mezo o daou, ha bac'hadou a oa bet ganto var an deiz, araok ma oant en em laket da goussat. Pikolo ha me a oa o c'hoari hag o kozal en o c'hoichen, ha Pikolo ivez a oa en em roet da ro-c'hat, pa zonzjis kemer an teac'h, rak aoun em oa o vont ganto da Bariz.
— O vont da Bariz e oant, mignonik ?
— Ia, Pikolo a oa mevel ganto, a lavare, ha bemdez e ranke labourat.
— Pe seurt labour a ree da vignon Pikolo ?
— Lavaret a ree d'in e vije o tastum truilhou hag eskern diwar ar ruiou, hag awechou all e ranke mont euz an eil ti d'egle da c'houlenn traou da gravat, plajou, skudellou ha traou all.
— Gwelet a rez, Yvon ! evel a lavaras ar bugel a zo laeret gant komedianed, hag heb douetans, al laer en doa imerest o terc'hel anezan, p'e gwir ne lavare ket d'ezan mont kuit dioutan. Mes evidomp-ni, evit troc'h ha berr, n'hon eus netra da ober nemed hen dero'hel, her maga hag her skolia gwella ma c'hallimp, ha mar teufe unan benrag d'her goulenn, e vam pe eun all euz her ferz, e rofemp anezan evel just.
(Da heuli.)

L'ÉLECTION des Maires et Adjoint

QUIMPER. — Maire, M. Le Hars, radical; 1er adjoint, M. Le Diberder, radical; 2e adjoint, M. le docteur Picquenard, libér. MORLAIX. — Maire, M. Charles Lefebvre, radical; 1er adjoint, M. Joseph Le Gac; 2e adjoint, M. Frédéric Hervé. BREST. — Maire, le citoyen Hippolyte Masson, socialiste, conseiller général et employé des postes; adjoints, les citoyens Philippot, Le Gall, Hervagault, André et Puzin, tous par 20 voix contre 15. Un cortège chantant l'Internationale et précédé du drapeau rouge, s'est rendu à la Salle des Fêtes, où le nouveau Maire a pris la parole et a remercié les électeurs. Ensuite, le citoyen Goude, député de la ville, a complimenté son camarade Masson, et félicité les travailleurs de leur victoire. Il a rappelé les jours de mauvais fortune où la Justice le traquait et vendait son mobilier. Il a terminé par l'envoie suivante que nous reproduisons à titre documentaire, comme quelque chose d'inédit qu'on n'était pas encore habitué à entendre de ce côté: « Nous allons continuer, pour notre part, le combat que nous menons depuis 8 ans dans cette Fédération du Finistère, pour cette Bretagne qui nous est chère. Bien-tôt cette Bretagne que l'on nous a montrée comme un pays arriéré, ce département « va venir en tête des départements français, et c'est la Bretagne tout entière, notre Bretagne que nous connaissons, dont nous aimons les vieilles landes, les champs encore incultes, dont nous aimons le passé car nous y retrouvons des indications pour l'avenir, c'est notre Bretagne qui montrera la gloire au pays « émancipé, l'émancipation aux ouvriers. » Rappelons que dans une ville comme Brest, le maire émerge au budget pour 6.000 francs l'an, plus ses frais de bureau. DOUARNENEZ. — M. Bardouil, ancien maire, est venu quoique non élu, installer le nouveau conseil. Maire, M. Louis de Penaros, libéral. Adjoint, MM. Emile Révalet et Jules Bréard. LANNILIS. — Maire, M. Lostis, libéral. Adjoint, MM. Le Floch et Pellen. ST-POL-DE-LEON. — Maire, M. de Guébriant, libéral. Adjoint, MM. de Kerdel, libéral et Morvan, républicain. PLEYBEN. — Maire, M. Laurent Le Roux, radical. Adjoint, MM. Yves Mathurin et Kerbrat. LOCRONAN. — M. Daniélou, député, est élu maire de Locronan, en remplacement de M. Brélivet. LANDIVISIAU. — Maire, M. Pouliquen, notaire, lib. Adjoint, MM. Kerhamon et Alain Pouliquen. PLOUESCAT. — M. Trémintin, conseiller général, est élu maire en remplacement de M. Le Vêze qui ne se représentait pas. Adjoint, MM. Setit et Georges Jaouën, libéraux. SAINT-RENNAN. — M. Gustave Cheminant, notaire, répub., est réélu maire. PLOUGUER. — Maire, M. Jean-Marie Postollec, rép. Adjoint, 1er tour, M. Jean-Marie Guilloux, 6 voix; M. Le Dren, 4 et M. Le Bec, 2. 2e tour, M. Guilloux, 7 voix, élu. SCRIGNAC. — M. Pierre Le Foll, maire sortant, est réélu à l'unanimité des voix. M. Pierre Barbier, premier adjoint sortant, et M. Huet, deuxième adjoint sortant, sont également réélus. HUELGOAT. — Au premier tour, M. Bergot, maire sortant, a obtenu 15 voix sur 16 votants. M. Bergot, après avoir remercié le conseil en excellents termes, a déclaré que, devant quitter incessamment Le Huelgoat, il ne pouvait accepter l'écharpe de maire. Au deuxième tour, le dépouillement a donné les résultats suivants: MM. Jean Le Rumeur, 9 voix; Charles Ritz, 6; Hyacinthe Bergot, 1. M. Le Rumeur a été proclamé maire. Au premier tour, M. Ritz a été nommé adjoint par 12 voix contre 4 à M. Person. LA FEUILLEE. — Sont élus: maire, M. Cahut, conseiller sortant, par 9 voix sur 16 votants; adjoint, M. F. Créoff, par 9 voix sur 16 votants. LEUHAN. — M. François Le Roux élu maire, et Yves Le Roux, adjoint. CORAY. — Maire, M. Crouan, notaire; 1er adjoint, M. Le Goff; 2e adjoint, M. Secheho, qui remplace M. Le Berre. BRIEC. — M. Croissant, fils, maire, lib.; 1er adjoint, M. Gautier, notaire; 2e adjoint, M. Le Gac. CHATEAUNEUF-DU-FAOU. — Maire, M. Dubuisson, rad. Adjoint, MM. le docteur Le Coquil et Paul Bernard. BRASPARTS. — Sont élus: maire, M. Pierre-Jean Yvonat, républicain; 1er adjoint M. Yves Dréau, républicain; 2e adjoint, M. Pierre Floch, républicain; adjoint-délégué pour Saint-Rivoal, M. Ollivier, rép. LANMEUR. — La liste de Concentration Républicaine (progressistes et libéraux) a été réélue sans concurrence. M. le docteur Guillemot a été réélu maire par 20 voix sur 21; 1er adjoint, M. Le Gac, progressiste, 19 voix contre 1 à libéral M. Berthou; 2e adjoint, M. Pohen, 18 voix contre 2 à M. Berthou. M. le docteur Guillemot avait été élu maire en décembre dernier après la démission de M. Le Coz, républicain de gauche. SAINT-HERNIN. — Maire, M. Ropars, radical. Adjoint, M. Lohéac, libéral. MOTREFF. — Maire, M. Bourriquet. Adjoint, M. Yves Perrien. KERGLOFF. — Maire, M. Michel Corneé, républicain. Adjoint, M. Pierre-Louis Maël PLOUNEVEZEL. — Maire, M. Movel, républicain. Adjoint, M. Cotty. POULLAOUEN. — Maire, M. Bellec, radical. Adjoint, MM. Hourmand et Claude. PLONEVEZ DU-FAOU. — Maire, M. Diraison, républicain. Un adjoint radical et un libéral. CLEDEN-POHIER. — Maire, M. Jégou du Laz, lib. Adjoint, M. Hélieu. SAINT-BRIEUC. — Maire, M. Sorvain, radical; 1er adjoint, M. Laplume, libéral; 2e adjoint, M. Carrée, radical. GUINGAMP. — Maire, M. Billot, capitaine en retraite; adjoints, MM. Julienne et Le Jamtel, tous libéraux. BULAT-PESTIVIEN. Capitaine, Auffret. CALANHEL. — Manach, Le Balch. DAUALT. — Thomas, Le Diouron. LOHUEC. — Lancien, Débordés. MAELP-ESTIVIEN. Guillaume, Le Goff.

ROSTRENE. — Maire, M. Henry, rad. Adjoint, M. Ch. Gallac, entrepreneur, tous deux par 14 voix sur 16. CARNOET. — Maire, M. Guillaume Couillec, radical; 1er adjoint, M. Pierre-Louis Le Du; 2e adjoint, M. Hervé Guyader. PLEVIN. — Maire, M. Rivoal, radical. Adjoint, M. Guyader. PAULE. — Maire, M. Kervern, républicain. Adjoint, M. F. Le Du. LOCARN. — Maire, M. H. de Quélen, libéral. Adjoint, Conan. PLOURACH. — Maire, M. Auguste Le Roc'h, lib. Adjoint, Lozach. CALLAC. — Maire, M. le Dr. Joseph Quéré, radical, en remplacement de M. Kervérad. Adjoint, Le Troadec. MAEL-CARHAIX. — M. Joseph Houellou maire, radical. Adjoint: MM Le Pourhiet et Louis Jégou. GOUAREC. — MM. Louis Le Rouzic, maire, et Joseph Le Guinio, adjoint. KERGRIST-MOEULOU. — Maire, M. Y. Le Borgne, conseiller général, 20 voix, adjoints: MM. Y. Lamoulen 19 voix, et Pierre Helleu, 11 voix. PLUSQUELLEC. — Maire, P. Henry, adjoint, Y. Le Guen. ST-NICODÈME. — André, Goubil. ST-SERVAIS. — Harnay, Fessant. LE MOUSTOIR. — Norgant, Le Fichant. TREBRIVAN. — Le Guern, Le Gac. TREFFRIN. — Manach, Treussard. TREGOGAN. — Fraval, Goujard. LORIENT. — M. Nail, député, ancien maire, déclarant n'être plus candidat. M. Esvelin, radical, est élu. 1er adjoint, M. Latouche; 2e adjoint, M. Labès; 3e adjoint, M. Le Seigle. Rectification. — Dans notre dernier numéro, nous avons employé l'expression « radicaux guéyssiens ». M. Guéssis fils nous écrit pour nous prier de déclarer que son père répudie cette désignation et qu'il n'a couvert aucune liste de son patronage. PONTIVY. — Maire, M. Langlais, rad.; adjoints, MM. Keiser et Mahé. LE FAOUET. — MM. Robic, cons. gén. maire, lib.; Lucas et Bourhis, adjoints, lib. GUISCRIFF. — MM. Le Bec, maire, lib.; Tennier et Dupont, adjoints. GOURIN. — M. Le Bouar, lib., conseiller général, a été réélu maire et M. Kerféléc, 1er adjoint; 2e adjoint, M. Poupon, de Kergrader, remplaçant M. Guillemot. ROUDOUALLEC. — M. Gabriel Le Goff, lib., réélu maire et M. Le Bas, adjoint. LE SAINT. — MM. Le Grand, maire, rad. et Canaff, adjoint.

TRIBUNES LIBRES Un nouveau pèlerinage breton à Paris

Un lecteur facétieux nous écrit: Je suis un vieux pêcheur de la pointe Saint-Mathieu qui voulais depuis longtemps déjà rendre un pieux devoir à la Bretagne. Mais je ne savais pas comment m'y prendre. Dimanche le facteur m'a apporté le Breton de Paris... je ne sais pourquoi, et j'y ai lu ceci: « Ceux de nos lecteurs qui vont bayer « aux cornelles aux environs de la place « de l'Opéra peuvent rendre un pieux « devoir à la Bretagne, en allant saluer, « dans un magasin de photographie, le por- « trait souriant de M. le Marquis de l'Es- « tourbeillon en son plus beau costume. » — Sapristi! mes saisis je aussitôt exclamé, voilà l'occasion, ou jamais de « rendre mon pieux devoir à la Bretagne » et, à la fois, de visiter Par-Is. Je mis aussitôt mes économies en poche et j'partis à pied pour Brest. Pour que mon hommage fut encore plus pieux j'avais introduit des petits pots dans mes bottes suiffées; mais, à l'exemple de mon ami le Moko, allant en pèlerinage à N.-D. de la Garde, j'avais eu soin de les cuir. A Brest je pris le train du soir pour Paris et lundi matin je débarquai à Montparnasse. Je tenais, sans tarder, à « rendre mon pieux devoir à la Bretagne » et je m'en allai, de suite « bayer aux cornelles aux environs de la Place de l'Opéra. » Je voyais partout par-là une multitude de gens qui couraient comme des fous, entre des voitures et des autos, au risque de se faire écraser. Ils allaient peut être rendre un pieux devoir à la Bretagne. Mais j'eus beau les suivre dans toutes les directions je ne pus découvrir le magasin de photographie où l'on a exposé la Bretagne sous les traits souriants de M. le marquis de l'Estourbeillon on son plus beau costume. Je suis cependant resté là, trois jours à « bayer aux cornelles » ou plutôt à hayer aux grès. A la fin, exténué, j'ai repris le train pour Brest et je suis rentré à Saint-Mathieu sans avoir pu rendre un pieux devoir à la Bretagne en saluant le portrait souriant de M. le Marquis de l'Estourbeillon. Guy OMAR.

TABLETTES D'UN BRETON (Suite)

Je m'en f... Crois-tu que j'ai s'en plaindront! Il est trop tard d'ailleurs! C'est égal, je l'ai échappé belle, cette fois! CHLOREX CONSTANTUS (troussant sa blouse pour prendre sa tabatière, dans la poche gauche de sa jupe). Dégoûtant! Dégoûtant! Ça devrait pas être permis des choses semblables! SINGUASCIUSS (irrité). Quoi! Quoi! Ce que j'ai fait? CHLOREX CONSTANTUS (affable bien qu'en colère). Mais non! Mais non! C'est des curés que je dis ça! Tuer! Tuer! Il faudrait les tuer! C'est eux qui payent les anachiss! Oui! celui là qu'est mort depuis six ans, à Toulbras ar-C'houllé! Carouy, Bonnot, payés avec eux! alors le monde raconte toutes sortes de choses! On n'a pas pourtant besoin d'eux (d'un geste très librement alcoolique) le souligne, d'une prise de tabac, sa géographie nasale). Dire qu'ils ont effacé son nom à Singuasciuss, aux deux Mammens, à Jos-al-Louquer, à Couvénal et à moi-même! Je vous demande un peu: rayer des noms, sur des bulletins si petits, ou qu'on n'avait pas justement laissé de place. Faut être bête! Si on tient celui qui a fait ça, sur qu'on le tuera! Dégoûtant! Dégoûtant! Parait qu'on a osé dire, que que les confins de Toul-ar-C'houllé et de Frugy les Vases devraient être représentés, au Conseil, par un maître et non par un natel... Faut dire, entre nous, que j'en prends à mon aise, étant aux crochets d'une des plus vieilles familles de la com-

mun... Ah ben! ce que j'en fais, c'est pour le bien public! L'instituteur n'a-t-il pas déclaré que j'étais l'ange gardien de ce quartier? Mon patron ferait-il autant de bien à Toul-ar-C'houllé, comme je suis disposé à en faire? Payerait-il, chaque année, un repas au Ti-Bulun, à l'assemblée des conseillers? Si l'on rendait dans le cimetière pour 160 francs d'arbres, serait-il assez redoutable au curé, assez souple devant le préfet, pour n'en distraire que 40 francs aux réparations d'une Eglise qui a besoin de toute une toiture neuve! Bah! plus vite elle sera tombée l'Eglise, plus vite fini avec les curés!

Vous êtes des types, vous autres, à Toul-ar-C'houllé! SINGUASCIUSS (Boucho). On a beau être que des pa'sans... Des paysans! Oh la la! je pense amis Singuasciuss et Constantius, que vous êtes tout aussi bourgeois que nous! Vos mains ont-elles jamais touché une charrette? Votre derrière s'est-il usé ailleurs, que sur les chaises de vos bureaux? N'avez-vous pas aussi large que la nôtre, votre boîte à trépes? et n'est-ce pas de vous, Singuasciuss, qu'on a fait ce beau distique: Setti ar paotr e got teo hag o joloteu verr Hogen meaz o vragou, en em ziskue o ver!

Paysan, Singuasciuss! paysan, Chloren Constantius! Non, non! bourgeois comme nous! Allons donc, si vous n'avez triché, vous êtes flambés vous aussi! A voyez-le ou en a assez de vos figures de bourgeois! CHLOREX CONSTANTUS. Oh! oh! quand c'est qu'on a de l'écriture, par exemple, tout le monde est pareil. Bien! on sera habillé tous la même chose. Les gens de la ville prendront le pantalon à points et ceux de la campagne, la veste... Prenez la nôtre... SINGUASCIUSS. Une veste, moi! jamais de la vie! c'est trop long comme habit!

Parait qu'on sera forcé d'en porter... Et puis tout le monde parlera français... De quoi a-t-on l'air avec ce sale breton! Vous avez beau dire, naturels de Toul-ar-C'houllé, pour vous comme pour nous! Il est passé le temps où l'on tripotait à son aise, dans nos petites mairies, si bien à nous! Ah, sale proportionnelle! Tout en causant, nos gens se sont approchés de la maison. Soudain s'offrit à leurs regards, assis sur le fantôme des poids publics que réclame depuis longtemps une opinion non moins publique, un personnage étrange. Il a quelque peu l'apparence d'un diable vêtu à la dernière mode infernale: justaucorps et chausses mi parties bleues et rouges, à l'opportuniste socialiste; cornes rouges à la sociale; visage poudre de ténèbres, où s'accusent deux yeux blancs comme ceux des aveugles et qu'on peut dénommer à la prospective. Si l'on se retourne en aperçoit à la base de son crâne, une seconde paire d'yeux. Il est facile d'y reconnaître le louché regard de la réaction, celui-là même qui engendre les manœuvres de la dernière heure. La queue est verte, à l'espérance. C'est le diable proportionnaliste, la grande terreur de nos arrivés et qui, espérons-le, ne véhiculera pas trop d'arrivistes!

LE DIABLE PROPORTIONALISTE. Approchez! approchez, mes chers amis! (ils font mine de s'enfuir, mais restent pétrifiés à un battement de la queue verte). Vous avez reçu votre châtiement messieurs de la ville, tant de fois avertis cette année! Et vous messieurs de la campagne vous recervez le vôtre, dans quatre ans, de la main même de la Loi. Rien ne vous servira de déchirer des bulletins manuscrits, Singuasciuss et Constantius Chloren! Il vous faudra décaniller d'un conseil où ne vous porta que votre fourberie. C'est fini pour les uns, de rigoler et pour les autres de se ronger les ongles. Mon régime veut être celui de la Justice! Il y aura bien encore des rats sous la R. P., mais qu'ils se frottent! Ceux qui, comme M. Clouet, sont à la tête des affaires devront admettre le concours courtois de leurs ennemis politiques. Rien ne vaut pour le travail, comme une bonne petite opposition. Vous faites la grimace, passez radicaux! Je comprends ça, après tant d'années où vous faites maître de tout faire à notre guise et...

Un épouvantable coup de tonnerre mit fin aux reproches indécents du diable proportionnaliste et de son discours, c'est tout ce que peut rapporter Léon LE BERRÉ (Abalar). CHRONIQUE CELTIQUE Galles. Après l'autonomie pour l'Irlande, la Chambre des Communes a voté par 318 voix contre 207 une loi dissolvant l'Eglise officielle anglaise et ses privilèges en Galles. Le principal argument était que cette Eglise, à laquelle n'appartient pas le 1/10e des Gallois, était subventionnée par tous les Gallois. Les revenus de l'Eglise anglaise en Galles seront dévolus aux Universités et aux Etablissements d'Intérêt public. Les Gallois sont Méthodistes ou Wesleyens. Il est à supposer que la Chambre des Lords ne sanctionnera ni le bill du Home Rule, ni celui du Désétablissement. Si elle y met un veto, ces lois ne deviendront définitives que deux ans après. Konsorted Parroz Karnoet Goueliou breton renket gant breuz ar C'honsorted ar Sul 2 a viz Heven Mintin da 8 heur. — Krogal lenn brezonek etre bugale ar barroz, (ar re o deuz konkourer en dever skrivet). Eur priz a 10 lur ha leoriou brezonek. Da 8 heur hanter. — Krogal kana gwerziou ha soniou koz ar vro, etre paotred ha merc'hed euz kanton Kallak. Prizioù: 20 lur; 5 skoed; 10 lur; 2 leor Histor Franz. Abardaez. — Da 2 heur ar C'honsorted a zisplego ar pezh leor Brez an Tour d'Anvergn, en 4 arvest, gant Taldir. Ar seanz a zigoro dre Me ho salud tud a galon, kanet gant Taldir, hag a c'helou dre ar Sao Brez-Izel, kanet gant an holl asamble. Etre an aktou, ar Varzed Rolland, Telen-Aour, Treda-

ner, Bodlann ha Barrilio, a gano pe a brezgo. Goude ar pezh, e vo embannet hanoiou goneerien ar c'hrogadou a vo bet euz ar mintin. Da 5 heur. — Dansou var an dachen. Butun d'ar baotred; moucheouerou d'ar merc'hed. Da 8 heur. — Retred gant gouleier. Da 8 heur hanter. — Kozeaden vrezonek var l'uez Pasteur ha taolennou gant al letern majik. Da 9 heur. — Bal; kann konfettioù. Ar Renerien a enor: Iron Lemonnier, An Aotrone de Kerouartz, sonatour, Couillec, maer Karnoet, Jaffrennou, noter a enor. Ar c'honite parros: P.-M. Couillec, rener; Guillaume Kervenn, eil-rener; Martial Ar Roue, sekretour; lan Guichard, tenzor. Ar Gommisairten: J. Ar Bourhis; Yves Débordés; Eugène An Naour; P. Ar Gall; Pierre Touboulic ha Casimir Couillec.

Maro eur gwir Vreizad: Louis Ar Bas

N'eo ket laret o defe klevet hon holl lennerien komz euz Louis Ar Bas. An den iaouank-ma neve galvet gant Doue, a oa koulskoude eur Breizad mad, hag a nije great kalz a enor d'e vro mar vije bet hirroc'h e vuoz. Eun dever eo d'in konta da lennerien Ar Bobl buez kaer ha maro kourajus ar Breizad-ma. Loeiz Ar Bas a oa ganet en Roudouallec, kanton Gourin, ar 15 a viz meurzh 1885. E famil a oa paour, mez istimet gant an holl. E dad hag e vamm o doa bet nao a vugale, ha Loeiz a oa ar iaouank anezho. E vreur hena a oa beleg; person e oa en Campreny (Oise) hen eo a bleaz euz diskadurez e vreur bihan, hag a baëz skolia anezan da genta en abati Langonnet; goude en kloerid Santez-Anna-Wened. Loeiz Ar Bas a reaz e studiu penn da benn, aliez e vije an excellenc euz e glast. Dre ma kreske en oad, e tiwane en e greiz eur garantez hag a dlce bleunia ennan beleg e varo: karantez Breiz hag ar iz brezonek. Pa na oa nemed 18 vloaz, diskard retorik en Santez-Anna, e ligasaz d'in evid Ar Vro eur gontaden Nedelek euz ar brava. Gweled e rene e oa en Loeiz Ar Bas danvez eur gwir Varz...

Goude beza trement bachelier ha great gantan e zervich soudard, ar potri iaouank, skoazellet gant e vreur hena, a iez d'ar Skol-Veur Katolik Lille evid studial ar Vedesindez. E skiant vraz, e spered lem, a oa d'an holl euz estoni. Hini da hini e tremene e examinou, hag en em gavet e oa d'Ar Bobl euz an Hospital, goude pevar bloaz studi. Daou vloaz all c'hoaz, ha Loeiz Ar Bas, gant an titir a Zoktor, a vije distroet d'e Vreiz karek... Epad e studi en Lille, Ar Bas na zizeze ket e vro nag e vrezonek. Kenta ma reaz, a oa en em lakat ebarz an Association Celtique krouet etre diskibien vrezon ar Skol-Veur. Epad daou vloaz eo bet an Tenzor ar anezhi. Lenner fidel e oa d'Ar Bobl abaoe ar penn kenta. En Lille, e lakeaz anout hon c'hazeten etouez e vignonek. Kontet a zo bet aman en koulz ar gonferanz en devoa great er C'helc'h-Studi divar-henn Breiz hag ar Varzed... Ia, Loeiz Ar Bas a vije bet eur Barz ive, zur on a ze.

Mez ar gwall blaneden a wenvaz re vuan ar vyeuz gant-ze ken abred digoret, hag a leuske dija eur c'houez ken dous. Ken kalonek vel ma oa d'al labour, Loeiz Ar Bas na zelle ket euz e boan nag euz an danjer. Eun de ma oa e laboratoire an hospital o klask eur sero diagnostique, eur fulen euz poizon an derziou-dom a antreaz en em ziskleriaz. Kaer a oa ober, ar c'horf dero ze, ken iac'h arok, a oa diskaret gant ar bulum spontius. Goude pennez de poaniou, ar maro a zilivraz anezan an 8 a viz meurzh. Ar re o deuz gwelet, a lavar biskoaz na welchont eun den iaouank o tiskuez kement a gourach dirag an Ankou. Merzer ar Skiant da 26 vloaz, Loeiz ar Bas en deuz tapet e varo o klask studial sekrejou argvasa klevned, evid gwelloc'h parna e genvroiz! Saludomp eur sort sakrifiz! E gorf a zo bet interes en bored e barroz Roudouallec, e harz an iliz koz lec'h me ma relegou e dadiou. Eno e kousk e galon e kreiz douar Breiz-Izel, evid pehini he deuz tridid heb dihan. Ra vo e ene er gloar peurbadus. Taldir.

Dre lec'h e vezimp koll, ...mar na ziwallomp

Meur a wech am beuz bet an eurvad da c'hallout komz ama gant eur galon digor gant ma c'henvroiz a Vreiz, hag am euz lavaret d'euz eun teskad gwirioneziou, pere, evito da veza dispiluz da gweled da eur re, a oa evelat talvoudus d'al loden vuia, mar o divije karek ober o gouid deuz outo. Alrio e tuan adarre da dinsa kloc'h ar veill da Vreiziz, ha da ziskleria d'ezo o foent simpl, o c'hostez fall, dre behini e vezint tizet gant an enebour, ha gwall dizet, mar na ziwallont, seul wasoc'h tizet ma touelont neubeutoc'h euz ho sempladurez. An Enebour na zeu ket en eun ti dre an nor dal: antreal a ra dre an draf, dre ar prennestr, dre eun toull en doen,

dre ar c'hostez diwallet fall; evelse ive en hor Breiz, hon enebour Gall na zeu ket a-benn hent d'hor mennoziou evid diskar anezho. Koulz ha Breiziz o-hunan, ar Fransizien a veul hon mor gant he zevennou rec'hus; hon c'hoajou don gant o mein-hir testou an oajou dibunet; hon gwiskamantchoukaer douget gant vuelded; hon iez koz, dilerc'h eun herez sakr testamentet. Mez... evel al luarn pa gomze euz ar vran: « Bran, emezan, mar d'eo ken kaer da vouez evel da blun... » gouzout a ouzoc'h an dibenn, evelse ar Gall, evid hon semplaat, a douell ahanomp gant e wiskamant ha gant e iez, en eur euzout da veull hon re-ni. Heb gouzout dare d'oc'h, ar re wella euz ho rummad, goude eur maread bezz a entanadur, o deuz lavaret: — Nai awalc'h omp-ni oc'h enem wiska en gize Breiz-Izel! An dillad na reont ket an manach. Daoust ha ni a vezo falloch Breiziz pa'n em wiskimp evel an holl!

Droug mennoz o kuzat sempladurez ar galon! Ar wirionez ha na gred ket darn anzaou outo o-hunan, houma eo: dilezel a reont ar gwiskamant rak ma pouez d'ezo evel eun dra er maez ar c'hiz ordinal; n'o deuz ket ar galander da rei o-hunan ar skuer d'ar bobl: mad e kevont gwelet ar c'houerion o ter-c'hab ar gwiskamant, mez aeooc'h, dizrastoc'h, e kevont en em lakaat evel tud kear. — Chom a ra ganeomp hon iez, a leveront enno o-hunan evid en em dizamma. Tra m'hon bezo eur iez, e vezimp c'hoaz « ni hon-uan. » Siwaz! Salo ma vije gwir! Chom a ra ganto o brezonek. Mez pesort impli a reont gantan? Kontil war ho pizied, ma breudeur Barzed a Vrema, ped ac'hanoch a gomz bennez brezonek en ti hag en dachen. Meur a wech, ma Anaon a zo bet o nijal a-ziouc'h d'ho podadegou: ho klevet em beuz o c'hallegal etrezoc'h gwasoc'h eged ranez war lec'h eur barr-glaou. Grit ho mea culpa.

Kontil ped « Breizad mad » a zo en ho touez hag a bren e vare'hadouere en Breiz. Kontil ped « Breizad mad » a zo en o touez o skriva e lizerou en brezonek. Ped a zo ebarz er c'honvers hag an euz moulet brezonek war dor e stal. Ped a zo hag an euz savet eul leor bennag en brezonek. Ped a zo hag a skriv a breferanz pennadoù brezonek er c'hazetennoù. Ped a zo a gav diezoec'h distaga hommoù brezonek eged pastelloù gallek? Nag a wech e lennan gallek flour skrivet gant Bretoned, hag e lavaran da Wiklan, va c'henvreur er Gwened: — « Pebez chanz evid lizeradur hon iez koz mar bije bet lavaret traou ken brao en brezonek. Dammaj eo e maint en gallek. D'hon iez na ve ket miret meuzou ken blaz mad! »

A dra zur, prezeg da Vreiziz karantez o iez, o zeatr, o gouenn, o giz, en gallek. A zo gwelloc'h evid ober just ar c'hontrol, mez, da besurez vad ec'h erufur dre an hent-se! Da lakaat sellout mui euz mui euz ar brezonek evel eun tenor karat a viber klenket en armel, hag e tiskuezer eur wechik an amzer, pa ve gouleuz berz! Na diaviz, na dall eo ar gwella Bretoned. Na galleket int muioch eged na gredont. Nag o deuz da drech' var o zechou gallek o-hunan a-benn ma vezo ar bobl evid krol li o lavarioù, ha heuil o roudou. Heb Langach, Avelach! Ar iez er penna!

ANAON MARZIN. AN DEMEZIOU

Eurojot e vo: En iliz Carnoet d'ar muez 4 a viz heven, Pierre ar C'houllé douz Guernanfoulour gant an dimez Jannet ar For, hag an dimez Maria ar C'houllé douz Guernanfoulour gant Rone Taloc, douz Keranton. Ar pred a vo en Guernanfoulour. En iliz Poullaouen d'ar muez 5 a viz heven Job Quilloc douz Keraoz gant an dimez Porriou ar Guillou douz Toul-an-Alle, Poullaouen. Ar pred a vo en Toul-an-Alle. En iliz Gourin d'ar muez 5 a viz heven an aotrou François Dupuis, meistr skol, gant an dimez Marcelle ar Stor douz Gourin. Ar pred a vo en kor. En iliz Plonnovez-Quintin d'ar muez 5 a viz heven, Pev Ponnoz gant an dimez Rosalie Pôvriou, o daou douz Plonnovez. Ar pred a vo en C'roffron. En iliz Glomel d'al lun 3 a viz heven Pierre Henry gant an dimez Mari Louise ar Bras, o daou douz Glomel. Ar pred a vo er C'houkron. Hon gouz'homennou mad d'o. AR SERVICHOU BRAZ Servic'h da bla vo kanot. En iliz Lokarn d'al lun 3 a viz heven, evit rezo eo Jean Tassel. Ar pred a vo en Venzit. En iliz Maël-Keraoz d'ar muez 5 a viz heven evit rezo eo Mari-Anna ar C'houz. Ar pred a vo en Korvonnou. En iliz Carnoet, d'ar maon 30 a viz mañ evid rezo eo ar Mathilin Gouzalin hag o bried. Ar pred a vo er bourk.

L'Asthme d'été

Chaque année, dans la seconde quinzaine de mai, leur d'été environ deux mois, apparaît l'asthme d'été. Les symptômes sont le coryza, des picotements dans les yeux, des éternuements répétés, puis enfin de la gêne respiratoire, les bronches se prononcent et de véritables crises d'asthme se déclarent. — Les meilleurs remèdes à opposer à ces crises sont le Narizol Berthiot contre le rhume de cerveau, et la Poudre Louis Legras contre la suffocation. La Poudre Louis Legras calme instantanément les plus violents accès d'asthme, le catarrhe, d'essoufflement, d'oppression, de toux, de vieilles bronchites, et guérit progressivement. — Narizol Berthiot, 1 fr. 35 la boîte.

Keleier Kerne-Uhel

KERAZ

Assurances « La Nationale »
Monsieur Victor Launay, agent général à Châteaulin de la Compagnie Anonyme d'Assurances contre l'Incendie et sur la Vie, LA NATIONALE, 17, rue Laffitte à Paris, a l'honneur de prévenir les assurés de ladite Compagnie que M. Corentin COLLOBERT, greffier de paix à CARHAIX, est devenu son représentant pour le canton de Carhaix et cantons limitrophes, en remplacement de M. Herveleu, démissionnaire.

Actes de vandalisme. — On nous prie d'insérer :
Le soir des courses, d'importants dégâts ont été commis au préjudice du matériel de la société. Une plainte est portée au parquet : une enquête est ouverte. Les auteurs de ces méfaits, qui sont connus, ne tarderont pas à tomber entre les mains de la justice.

D'après les renseignements qui sont venus à la connaissance du comité, ces faits se seraient passés en présence de personnes qui avaient tout intérêt à les faire cesser. En effet, le jour des courses, par suite de l'affluence des spectateurs, profite exceptionnellement un petit commerce local. Si de pareils faits devaient se reproduire le comité, à son grand regret, se verrait dans la nécessité de prendre des mesures radicales que les commerçants de Plouménével seraient certainement les premiers à déplorer.

Le Comité de la Société des Courses.
— Vaccination. — Mlle Le Jolu, sage-femme, revisera à Kergloff, le lundi 17 juin, 10 h.; à Cléden-Pohor, le 17, 11 h.; à Spézet, le 17, 1 h.; à Plouménével, le 18 juin, 1 h.; à St-Tadee, le 18, 1 h. 30; à Poullaouen, le 18, 3 h.; à St-Sébastien, le 18, 4 h.; à Motreff, le 19 juin, 2 h.; à Bellevue, le 19, 3 h. 30; à Saint-Hermin, le 19, 4 h.; à Carhaix, le 20 juin, 1 h.; à Plouguer, le 20, 2 h. 30.

Mutualité maternelle. — Voici un aperçu de la situation actuelle de notre Mutualité Maternelle.
La Mutualité Maternelle comptait au 31 décembre 1911 :
18 membres honoraires (qui ont versé au moins 10 fr.) . . . 220 fr.
11 membres actifs (qui ont versé au moins 2 fr.) . . . 22 fr.
48 membres participant (qui ont versé 0 fr. 10 par mois) . . . 50 fr. 30
A ces versements il y a lieu d'ajouter :
Le produit net (en 1911) des fêtes, soirées, tombola au profit de l'oeuvre . . . 1.198 fr. 40
La subvention de la ville de Carhaix . . . 1.200 fr.
La subvention de l'Etat . . . 400 fr.
Le reliquat de l'année 1910 . . . 413 fr. 80

Total : 3.501 fr. 80
La société a versé pendant l'année 1911 :
8 indemnités de 15 fr. pour naissances . . . 120 fr.
17 indemnités de 5 fr. pour naissances . . . 85 fr.
25 primes pour l'allaitement au sein . . . 147 fr. 80
Acquisition d'un lit pliant spécial, complet . . . 85 fr. 80
Achat de draps, serviettes, tasses . . . 39 fr. 40
Montant des frais divers (administration, propagande, lutte contre la mortalité infantile) . . . 44 fr. 30
Soupe aux indigents . . . 1.200 fr.

Total : 4.722 fr. 30
Il restait donc à l'avoir de la Société, le 1er janvier 1912, la somme de . . . 1.782 fr. 20
Ajoutons que le Conseil Général du Finistère a accordé 50 fr. pour 1912.

Poullaouen
Pugilat féminin. — Lundi soir un rassemblement s'est formé au bourg pour assister à une bataille de dames.
Mme veuve X..., sexagénaire, se prit de querelle pour un motif naturellement futile avec Mme Z..., sa voisine, âgée seulement de 20 ans. Des termes vifs, elles en vinrent aux coups. Enlèvement de coiffes, coups d'ongles, et prise de chignon, telles furent les phases de la lutte. La sexagénaire, plus rompre à cet exercice, allait avoir le dessus, sans l'intervention de M. Y... qui sépara les deux championnes.

Berrien
Les fêtes en préparation. — On nous prie d'insérer :
« Les fêtes bretonnes qui doivent être données à Berrien le 16 juin, à l'occasion de l'inauguration de l'école publique des filles, s'annoncent comme devant être très brillantes.
Le programme des plus alléchantes, et d'une facture très couleur locale, dû à M. Théophile Guyomarch, remportera un légitime succès.
Il est à déplorer que quelques individus se soient laissés entraîner par des adversaires acharnés de l'école laïque au point même de se livrer à des voies de fait sur les personnes de ceux qui veulent assurer le succès de la fête.
De tels arguments déshonorent les individus qui s'en servent et démontrent l'étroitesse de leur esprit. »

Mael-Keraz
Succès scolaire. — Joseph Dégouvez, élève de l'école publique de Mael-Keraz vient de subir avec succès l'examen des bourses d'enseignement primaire supérieur.
Rostrenen
Courses. — Les courses de Rostrenen auront lieu lundi 27 mai sur l'hippodrome de Quenroppers.
Des trains spéciaux seront mis en marche entre Carhaix, Loudéac et Rostrenen. Carhaix, départ, midi; Rostrenen, midi 48. Rostrenen, retour, 5 h. 10 et 6 h. 06; Carhaix, 6 h. 43 et 6 h. 45.

Ballottage. — Au scrutin du 12 mai, les 5 radicaux ont été élus contre les 5 libéraux. Ce sont MM. Pouligerien, Régan, Gozic, Nicolas, et Gurudec. La majorité reste toutefois libérale.
GLOMEL
Ballottage. — Au scrutin du 12 mai, les 5 radicaux ont été élus contre les 5 libéraux. Ce sont MM. Pouligerien, Régan, Gozic, Nicolas, et Gurudec. La majorité reste toutefois libérale.

GLOMEL
Ballottage. — Au scrutin du 12 mai, les 5 radicaux ont été élus contre les 5 libéraux. Ce sont MM. Pouligerien, Régan, Gozic, Nicolas, et Gurudec. La majorité reste toutefois libérale.

Plouguernevel
Suicide d'un vieillard. — Le 20 mai, vers 5 heures du matin, en se rendant à son travail dans le fournil de son patron, boulanger, au bourg de Plouguernevel, François Le Corre, 17 ans, ouvrier boulanger, aperçut près du puits contigu à ce bâtiment, une paire de sabots. Il appela aussitôt son patron; tous les deux ne doutèrent pas qu'un individu s'était jeté dans ce puits quand ils virent un chapeau qui surnageait. A l'aide d'un croc ils purent, après de nombreux efforts, retirer le cadavre du désespéré qui était Pierre Le Bozec, âgé de 73 ans, journalier.

Gourin
Obsèques des victimes du Guernanic. — Manifestation au cimetière. — Le 10 février 1911, un éboulement ensevelissait sous des centaines de mètres cubes de pierres les carrières Le Guen, Scottet, Cochenec et Cumunel. Nous avons raconté en leur temps ces événements douloureux.
Après la réouverture de la carrière de Guernanic, et des mois d'efforts surhumains, les carrières ont mis à jour les débris de leurs camarades. Les obsèques ont été célébrées jeudi à 4 heures du soir, à Gourin, au milieu d'une affluence nombreuse où l'on remarquait toutes les personnalités de la région et des représentants de la presse bretonne qui prit la défense des ardoisiers.

M. Le Bouar, maire de Gourin et conseiller général, a prononcé une allocution où il a fait entrevoir aux parents éplorés des victimes l'espoir d'une réunion dans un autre monde meilleur. Après lui, M. Brard, député de la 2e circonscription de Pontivy, s'avance et prononce un discours dont voici les principaux passages :
« Mesdames, Messieurs,
Il est bien inutile de refaire ici l'histoire de la catastrophe de Guernanic et des incidents qui l'ont suivie. Qui ne se rappelle en effet la fuite honteuse de ceux qui ayant la charge d'organiser les secours, n'ont su que condamner à l'immobilité et à l'impuissance les hommes de cœur dont la belle initiative faisait l'admiration générale ?
Qui ne se rappelle la lutte gigantesque entreprise contre l'opinion publique pour démontrer l'existence d'un danger qui n'existait que dans des imaginations affolées ?
Qui ne sait les efforts réalisés pour anéantir à tout jamais l'exploitation de la carrière de Guernanic, par la chute de la paroi nord sous l'action combinée de la pression de l'eau et des innombrables explosions de cartouches de cheddite ?
Qui ne connaît ces combinaisons savantes fomentées pour consommer la ruine irréparable de toutes les Ardoisères de Bretagne et pour condamner en même temps au chômage et à la misère les milliers de braves gens intéressés à leur exploitation ?
Les souvenirs pénibles que ces événements ont laissés, sont trop profondément gravés dans la mémoire de tous pour qu'il soit nécessaire de les évoquer plus longuement à l'heure douloureuse qui nous réunit devant les cercueils de ces malheureux privés, pendant près de 15 mois, de la sépulture à laquelle ils avaient droit et que réclamaient pour eux leurs camarades, leurs veuves et leurs orphelins ?
Bientôt l'effroyable cauchemar disparaîtra pour toujours dans l'activité fébrile d'une industrie reconstituée sur des bases, moins incertaines avec la sécurité d'un lendemain garanti par des règlements nouveaux sous la protection d'un syndicat sérieusement organisé, composé d'hommes dévoués et compétents, dont les avis s'imposeront au cours des délibérations contradictoires de la commission mixte qui fonctionnera désormais.
Grâce au dévouement héroïque du contre-maître Jaffré, deux des vôtres MM. Ricard et Corvollec jouissent déjà du repos qu'on doit toujours s'efforcer de procurer aux nobles victimes du devoir, mais la cruauté de ces hommes que je viens de féliciter a voulu que vous autres, MM. Le Guen, Scottet, Cochenec et Cumunel vous restiez pendant de longs mois les témoins muets et impuissants de la lâcheté des sbeteurs de Guernanic, qui avaient scientifiement combiné non seulement votre enlèvement irréparable sous le schiste qui vous avait tués, mais aussi la fermeture d'une carrière dont l'exploitation pouvait mettre en péril leur tranquillité ou seulement troubler cette quiétude que leur assurent habituellement des diplômes et une situation administrative ?
Quelle cruelle leçon, en effet, les événements se sont chargés d'infliger à vos bourreaux.
La réouverture de Guernanic et le sauvetage des cadavres de la catastrophe du 10 février 1911, c'est la victoire du bon sens et du travail persévérant de l'industrie, de l'énergie, du courage et de la ténacité bretonnes sur l'inconscience, la paresse et la pusillanimité des mandarins officiels.
Oui, morts glorieux de Guernanic, vous pouvez reposer en paix, car vous voilà bien vengés. A partir d'aujourd'hui la terre sacrée dans laquelle vous avez dormi protégera vos restes mutilés contre les profanations de ceux qui vous haïssent à cause des ennemis que votre mort leur a causés et désormais vous serez honorés comme il le faut des éloges, parents ou amis qui vous étaient chers et qui viendront pieusement bénir de leurs larmes vos modestes tombes sur lesquelles pourra s'épanouir enfin la fleur du souvenir.
Au nom de ce pays tout entier je vous salue et je vous dis adieu ! »
Ce discours a été l'occasion d'incidents. Aux premières paroles, M. Le Bouar, maire de Gourin, a reproché à M. Brard d'être venu apporter la politique à cette cérémonie funèbre. M. Le Garrec, curé, et le clergé, protestent également contre le député Brard, qui continue la lecture de son discours sans rien répondre. Les protestataires sortent alors du

cimetière, tandis que les femmes des carrières font retentir l'air de longs gémissements. Le spectacle est tragique. La fin du discours est écoutée en silence.

A la sortie du cimetière, un groupe de manifestants, entourant M. Le Bouar, a conspué M. Brard et ceux qui l'accompagnaient.

A l'issue de la cérémonie, M. Brard a fait la déclaration suivante devant plusieurs personnes :
« Je décline toute la responsabilité, dit-il, de ces pénibles événements. J'ai fait mon devoir de représentant de la circonscription en assistant aux funérailles de ces carriés dont j'ai plaidé la cause auprès des pouvoirs publics. Je ne comprends pas la raison qui a pu motiver la sortie de M. Le Bouar contre moi, il me semble que mon discours ne contenait aucune allusion politique. Et en outre, que je ne m'expliquerais pas encore que des catholiques aient choisi ce lieu, devant des tombes ouvertes, pour manifester contre mes opinions, en provoquant du scandale. »
De leur côté, les amis de M. Le Bouar font remarquer que celui-ci s'est trouvé justement blessé, dans sa dignité de maire, par la première phrase du discours de M. Brard où il se voyait directement désigné, et qu'il devait relever cette provocation.

Ces incidents, que nous avons relaté impartialement, font à Gourin l'objet de commentaires en sens divers.

Kerne-Jzel KASTELLIN
Magistrature. — M. Helliguen, ancien député et ancien avoué, maire de Châteaulin, est nommé juge près le tribunal de première instance du Havre.

Petite correspondance
Guescavin, Serpant. — Ho son a zo brao, me z berzonel eo ha n'eo ket dez kiz ar bobl. Kerdal'het var an tu oc'h eat.

Leon MONTRouLEZ
Kaozeaden var ar c'hanaouennou brezonek. — Disadorn da noz, Francis Gourvil (Barr Hlo) an euz gret eur gaozeaden ouesk en teal var ar c'hanaouennou brezonek. Ar preger an euz diskleriet dirag an azistazan an doareoù euz ar gwerzion hag ar sonioù koz, ha kanet e hunan eun toulad anezo. Ar seanz a oa renet g'ant an Aotrou Lefebvre, maer, hag an Aotrou Philippe, Renner breuzier an diskadurez d'ar bobl.

Incendie. — L'autre jour, vers 2 heures du matin, un violent incendie s'est déclaré dans un immeuble du n° 39 de la rue Villeneuve, occupé par les familles Caron, Elléouët, Marrec, Blanchard, Déniel et Mézer. La plupart de ces logements ont été détruits, malgré les secours.

Brest
Mort de M. Delobean. — M. Louis Delobean, sénateur progressiste, conseiller général, ancien maire de Brest, est décédé à Paris mercredi soir. M. Delobean était âgé de 78 ans.

Treger LANMEUR
Réunion des médaillés militaires. — Dimanche avait lieu à Lanmeur la réunion des médaillés militaires des environs de Morlaix.

Cette occasion la fanfare du patronage de Notre Dame de Kernillon sous la direction de M. l'abbé Goret vicaria à Lanmeur, est venue prêter son concours pour rendre à cette réunion plus d'éclat.

Tambours et clairons de cette jeune troupe enfantine allèrent à la rencontre d'un groupe de médaillés venant de Morlaix puis rentrèrent en ville d'un pas fier et cadencé, suivis de ces vieux soldats et marins. Aux accents de la musique, à la curiosité de la foule, petits et grands allaient au pas. Arrivés place de l'Eglise la troupe enfantine d'un signe de leur directeur se détache du groupe des médaillés militaires pour aller saluer le nouveau maire.

Quant apparut le maire à la porte de la mairie sur l'ordre de son chef, la jeune fanfare exécuta « Salut au drapeau ».
Le maire dans des remerciements les plus élogieux s'adresse à leur chef et le félicite d'avoir pu grouper une masse d'élite si jeune et si disciplinée. Après, les médaillés militaires, la fanfare du patronage et le maire à leur tête font dérouler une belle manifestation à travers les rues de Lanmeur. La manifestation se termine par un déjeuner en commun à l'Hôtel des voyageurs.

Un jeune homme se tue d'un coup de fusil. — Le 21 mai dernier, vers 6 h. 30 du soir, François Dudoret, âgé de 30 ans, tailleur au bourg de Plougonver, se trouvait avec des camarades au débit Crélon; il avait des idées sombres et parlait d'en finir avec la vie; il fit même voir des cartouches qu'il possédait sur lui qui lui serviraient pour cela dit-il. Ses amis lui remontrèrent le moral et croyaient avoir réussi. Mais Dudoret était bien décidé à mourir; en effet, quelques instants plus tard on entendit un coup de feu et on trouva ce malheureux râlant dans une ruelle près de son habitation.
On s'empressa autour du désespéré qui, avec un vieux fusil s'était tiré une balle dans la région du cœur, quelques minutes après, il rendit le dernier soupir.

UN PRÊTRE
Indique gratuitement recettes infailibles pour guérir promptement et radicalement l'Anémie, maladies de l'estomac, du Foie, de l'Intestin, Diabète, Albumine, maux de Reins, maladies des Reins et des Voies respiratoires, Goutte, etc. — Ecrire à l'abbé LAURET, Curé d'Ervaucille (Loiret).

BIBLIOGRAPHIE

Les Alouettes, poésies par Théodore BOTREL. Bloud éditeur, 7 place St-Sulpice, Paris, 3 fr. 50.
Botrel vient de publier en recueil ses poésies de 1903 à 1912. L'ouvrage est divisé en 3 parties : l'Alouette des Glèbes, l'Alouette des Nées, et l'Alouette des Casques.

Anatole Le Braz, le célèbre poète breton, écrit ces lignes à l'auteur :
« J'ai reçu votre œuvre nouvelle et mon premier soin, toute autre besogne cessante, a été de me plonger dans cette poésie, toute égayée, en effet et comme illuminée d'un threlt d'alouettes. J'en connaissais quelques pièces, mais quelques-unes seulement. Une fois de plus j'ai admiré l'aisance avec laquelle vous vous jouez dans les sujets les plus divers et comme vous savez trouver l'image la plus familière qui est en même temps la plus expressive, et la plus juste. Une alouette chante, une parole, dans tous les sillons de votre substance grise, et s'élève d'une aile jamais lasse jusqu'au clair ciel poétique d'où tombe, en trilles, sa Chanson ! »
Le volume comprend aussi une poésie en breton Evel eur bugel. En l'insérant dans ses œuvres, Botrel a voulu montrer qu'ayant appris la langue bretonne il s'est classé parmi les Bretons intelligents.

Cie des Assurances générales (Incendie, vie, accidents) Fondée en 1819 à Paris rue Richelieu, n° 87

Demande de sous-agents. On demande de bons sous agents bonnes commissions.
Pour les trois branches Incendie, Vie, accidents, dans les cantons de : Carhaix, Huelgoat, Maël-Carhaix.
Pour l'Incendie et les accidents dans le canton de Châteauneuf-du-Faou.
Pour la Vie et les accidents dans les cantons de Callac et Rostrenen.
Pour les accidents seulement dans le canton de Gourin.
Pour la vie seulement dans le canton de St-Nicolas-du-Pélem.
S'adresser ou écrire à Messieurs Lunven et de Léséleuc, agents principaux à Carhaix (Finistère).

DERNIERE HEURE A la Chambre

M. Paul Deschanel qui présida déjà la Chambre de 1898 à 1902 est élu en remplacement de M. Brisson, décédé.
M. Deschanel, progressiste, 292 voix. M. Etienne, radical, 208.

BULLETIN des Ventes Volontaires & Judiciaires Locations, Annonces Commerciales, etc.

UNE RELIGIEUSE a envoyé à une de ses parentes une recette composée de racines, qui lui a fait repousser ses cheveux tombés depuis un an. Ecrite : Ch. DURIEZ, 126, rue de Beauvais, Amiens (Somme), qui envoie franco un flacon échantillon contre 50 cent. en timbres-poste.

CRUELLE DESTINEE ! Désespérée ! Enfin guérie par le Traitement Normand = Bénard =



Madame B. DESCLAIS, qui habite à Mathieu, petite commune située près de Caen, était atteinte depuis très longtemps d'une maladie de peau, lui causant d'atroces démangeaisons et compromettant même sa santé. Après avoir essayé en vain toutes sortes de remèdes, elle vint d'obtenir une guérison complète, grâce au Traitement Normand Bénard. « C'est presque un miracle ! écrit-elle. Je désespérais complètement et le Traitement Normand Bénard m'a rendu santé et force ! »

Nous ne saurions donc trop engager tous ceux qui souffrent de maladies de peau, eczéma, dartres, hontons, ulcères plaies, maux de jambes, vices du sang, etc. à demander à l'Institut Normand, 38, rue Armand-Carrel, à Rouen, la très intéressante brochure explicative illustrée, laquelle contient tous les renseignements et est adressée gratis et franco. — Prix du traitement, 6 fr.; franco, 6 fr. 60.
DÉPÔTS : CARHAIX, pharmacie Baron; BOURBRIAC, pharmacie Bocher; CALLAC, pharmacie Le Gac; CHATEAUNEUF, pharmacie Le Coq; GOURIN, pharmacie Le Chevalier; PLEYBEN, pharmacie Le Gac.

Bulletin Financier

Le marché est peu actif, mais est soutenu.
Le 3 0/0 se maintient à 93.90. Les Fonds étrangers sont pour la plupart en réaction : Extérieure 95; Turo 90; Consolidé Russe 95.
Bonne tenue des Etablissements de crédit : Comptoir d'Escompte 976; Crédit Lyonnais 1520; Société Générale 816; Banque Franco-Américaine 520.
Les Chemins de fer espagnols restent très fermes : Saragosse 465.
Mauvaise tenue du Métro à 636 et du Nord-Sud à 240.
Le Rio, soutenu par les achats de Londres, s'inscrit d'abord à 1980, puis s'alourdit à 1973.
Les valeurs industrielles russes sont discutées : Bakou 1825.
Aujourd'hui a lieu la souscription aux 12.500 actions privilégiées de la Société houillère du Nord d'Alsais. On annonce que les nouveaux titres seront prochainement introduits sur les marchés de Paris, Lille et Lyon.

NOVEL, 42, rue Notre-Dame-des-Victoires, Paris.

Un bon remède pour la gorge
Pour guérir rapidement les granulations, l'enrouement, les fatigues de la voix, les engorgements, les picotements de la gorge, la toux sèche, d'irritation, faites usage des tablettes du docteur Vatel. — Une boîte de tablettes du docteur Vatel est expédiée franco contre mandat-poste de 1 fr. 35 adressé à M. BERTHOT, rue des Lions, 14, à Paris.

Occasion à saisir
1 motocyclette 2 H. P. de l'année dernière, à magnéto. Prix : 550 francs.
1 motocyclette accumulateur. Prix : 350 francs.
Tréguier, cycles, GOURIN.

AVIS DE CESSION

Suivant acte reçu par M. LECLERC, licencié en droit, notaire à Carhaix, le 18 mai 1912, Madame Jeanne-Marie Merrien, veuve de Monsieur François Quiguer, commerçante, demeurant à Carhaix, a vendu à Monsieur Jean-Marie Riou, commerçant, et Madame Marie Rose Martin, son épouse demeurant ensemble à Carhaix, le fonds de commerce de draperie, nouveautés et mercerie qu'elle exploitait à Carhaix, 21 rue Félix-Faure.
La prise de possession a eu lieu le 18 mai 1912.
Domtelle est élu à Carhaix, en l'étude de M. LECLERC, notaire, où les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues pendant un délai de dix jours, après la deuxième insertion, en conformité de l'article 3 de la loi du 17 mars 1909.
Première insertion.

Etude de M. LECLERC licencié en droit notaire à CARHAIX le lundi 27 mai 1912, à 1 heure

A VENDRE
Quatre maisons et une gare dite Goarem-ar-Vourh. Ces immeubles seront vendus en quatre lots qui comprendront chacun une maison et une parcelle de la gare. Le tout loué 250 fr. l'an.
Mise à prix de chaque lot : 900 francs.
A Kergonval, en SPÉZET
Une maison, une crèche et un verger. Le tout loué 70 fr.
Mise à prix : 1 000 fr.

Vente Volontaire
Le lundi 3 juin 1912, à 2 h. de l'après-midi, en l'étude, à St-Agnès en KERGOFF. Un corps de ferme exploité par les Consorts Henry au prix annuel de 360 fr.
Et une prairie dite Goad Fritquet louée 75 fr. l'an.
Mise à prix : 9 000 fr.
On pourra traiter avant l'adjudication.

Vente Volontaire
Le Samedi 1er Juin 1912 à 2 heures, en l'étude
A Kermasch, en ST-HERNIN
Un corps de ferme exploité par Joseph Le Gras, affermé 400 francs l'an.
Mise à prix : 9 000 fr.
On pourra traiter avant l'adjudication.

Etude de M. LE COZANNET, notaire à MAEL CARHAIX.
A VENDRE
Le Dimanche 28 Mai 1912, à 2 heures, en l'étude, à KERGONVAL, en PAULE, Parc-Pont Sec'h, labour 84 a. 30 c.
Mise à prix : 1 800 fr.

Etude de M. Emile LANCIEN licencié en droit, notaire à CARHAIX.

Vente volontaire
Le dimanche 2 juin 1912, à 3 heures, au bourg de Cléden-Pohor, en la salle de la mairie, par le ministère de M. LANCIEN, d'immeubles en 3 lots.

Au village de Lanzenec en CLEDEN-POHER
1er lot — Liorz-trez, verger, 5 ares. Mise à prix, 200 fr.
2e lot — Parc-crenn, labour, 65 ares. Mise à prix, 800 fr.
3e lot — Parc-bras, labour, 75 ares. Mise à prix, 1100 fr.
Le tout affermé aux époux Guillaume Jacob 110 fr. l'an.
Faculté de réunion.
On pourra traiter de gré à gré.

A VENDRE par adjudication volontaire
Le Lundi 1er Juillet 1911 à deux heures, en l'Etude D'un BEAU CORPS DE FERME à Kerguz en Landeleau
et comprenant sous bâtiments et terres 30 hectares 80 ares.
Métairie boisée, seule au village, proche la route de Kergloff à Collorec. Exploitant, veuve Yvenat. Fermage 1.200 francs l'an.
Mise à prix : 28.000 fr.
On traiterait de gré à gré.

Etude de M. GUIRRIEC, Notaire à CHATEAUNEUF-DU-FAOU.
A VENDRE par le Ministère de M. GUIRRIEC, en la Mairie de Collorec, le Lundi 20 Mai 1912 à 2 heures, en la commune de Collorec, aux lieux de La Garrene et de Kerlosquet-Floc'h, Immeubles en 5 lots, comprenant 10 parcelles de terre labourable.

A VENDRE par le ministère de M. GUIRRIEC, au lieu de ST-HERBOUT en Plouvez-du-Faou, le dimanche 23 juin 1912, à 2 h.
Une Propriété Rurale à Cozform en BRENNILIS d'une contenance de 30 hectar.

Etude de M. JAOUEN, notaire à LOGARN.

Vente Volontaire
Salle de la mairie de Loarn
Le dimanche 23 Juin 1912 à 2 heures
Au lieu du Bourg-Neuf en DUAULT
Une maison d'habitation actuellement louée par Made-moiselle Quézé.
Jouissance 29 septembre 1912.

Etude de M. BOUCHÉ, licencié en droit, notaire à ROSTRENEC

Vente volontaire
Le vendredi 24 mai à 2 heures, en la mairie de Plounevez-Quintin, une propriété propre à tout commerce, ayant maison de 17 m., façade, remise et jardin, située sur la route de Rostrenen à St-Nicolas, au bourg de PLOUVEZ-QUINTIN.
Jouissance immédiate.
Mise à prix : 7.000 fr.
On traiterait de gré à gré avant l'adjudication. Pour tous renseignements s'adresser à M. BOUCHÉ.

Etude de M. POSTOLLEC, notaire à GOURIN.
vendre en l'étude
Le mercredi 22 mai 1912, à 3 heures, une MAISON, au Moulin-Neuf, en MOTREFF, loué à M. Ernest Quénet 120 francs l'an.
Mise à prix : 1500 francs

Vente Volontaire en l'étude
Le mercredi 22 mai 1912, à une heure, d'un pré nommé Prat-Kervenn, aux dépendances de Kervenn, en Tréguen, loué 40 fr. à M. Fraval.
Mise à prix : 600 francs
S'adresser à M. POSTOLLEC, notaire.

Etude de Paul LE BOUAR, docteur en droit notaire à GOURIN.
A VENDRE
Le dimanche 23 juin 1912, à 1 heure, en l'étude, Une Métairie à Cozharpe en Gourin, d'une contenance approximative de 11 hectares et d'un revenu de 480 francs.
Mise à prix : 9.000 fr.
S'adresser à M. LE BOUAR.

Les nouveaux dentiers métalliques en ALARGOL sont les plus sains et les plus solides.

PROTHÈSE ET CHIRURGIE DENTAIRE HENRI BAVARD DENTISTE 2, quai de Léon, à MORLAIX

Les nouveaux dentiers en ALUMINIUM PUR sont les moins chers de tous. Consultations et opérations tous les jours non fériés, sans exception, de 9 h. à 5 h., à MORLAIX seulement.

AVIS IMPORTANT

La COMPAGNIE D'ASSURANCES GÉNÉRALES sur la Vie (Entreprise privée assujettie au contrôle de l'Etat) fondée en 1819, et dont le siège social est à Paris, 87, rue Richelieu, à l'honneur d'informer sa clientèle et le public qu'elle a nommé pour le représenter à CARHAIX Messieurs A. LUNVEN et A. de LESELEUC, agents principaux.

Etude de M<sup>r</sup> LECLERC, licencié-en-droit notaire à CARHAIX.

A CÉDER APRÈS FORTUNE à DINARD (Ille-et-Vilaine) Excellent fonds de commerce de grains, tourrages et cidre. Bénéfices annuels : 15.000 fr. Prix demandé : 60.000 fr.

Dans ce prix est compris celui du matériel estimé environ 25.000 fr. Le cédant louerait au cessionnaire tous les immeubles affectés à l'exploitation du commerce. Ces immeubles, d'un seul tenant, ont été construits en 1910, sont situés au centre même de la ville et sont bornés par trois rues. Installation moderne avec tous ses perfectionnements. Prix de location annuel : 3.500 fr. Le cédant offre de mettre le cessionnaire au courant des affaires. Pour tous renseignements complémentaires s'adresser à M<sup>r</sup> LECLERC, notaire.

Vente de Perches de Pins JACQUES FRANÇOIS LE GUILLOU, marchand de bois à la Gare de HUELGOAT-LOGMARIA, mettra en vente une certaine quantité de perches de pins de 4 mètres de longueur qui peuvent servir à différents usages pour les cultivateurs et autres.

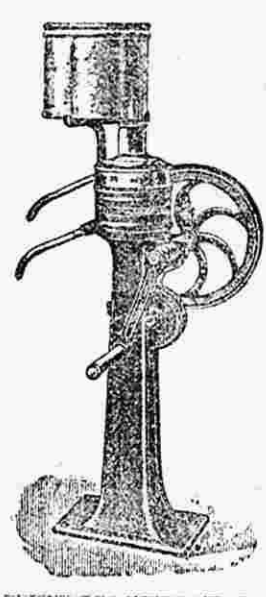
"Au Bon Marché" 9, rue du Général Lambert CARHAIX

M<sup>me</sup> V<sup>ve</sup> Jourdren prévient sa nombreuse clientèle qu'elle a reçu ses marchandises pour la saison d'été. On trouvera chez elle un grand choix de chaussures d'hommes de plusieurs marques, depuis l'article terrassier jusqu'au grand luxe. Un grand choix de chaussures pour dames, tige peau de daim claqué vernie, et ainsi que pour enfants. Sur demande on livre à domicile.

NERZ -- IEC'HED D'AR VUGALE en eur rei d'ê da eva Gwin an Tad Debreyne Prientet er Grande-Trappe MORTAGNE (Orné) Leun a fostal, gwin an Tad Debreyne, medisin an Trap Vraz, a zikour ar vugale on o'cl'esk, a ro d'ar grennardiel kouf, iec'hed, ha nerz, ha d'ar re goz krenvadur z AL LITRAD : 14 REAL Dépôts en Apotikerezoù :

BARON, Keraz CHEVALIER, Gourin PEYSSON, Rostrenon André ha Lemonnier, BREST ; Lazennec, KASTELLIN ; Béguise, AR FAOUET ; Coeff, MONTROULEZ ; Guilboux, PONTKROAZ ; Halriat, KEMPERLE ; Ladouce, KEMPER ; Chapel, KASTELL-POÛL.

MOTEURS SANS SOUPAPES LES PETRINS MÉCANIQUES CYCLES LES ÉCRÉMEUSES LES VÉLUSES SONT INUSABLES F. VIALIS 11 et 13, rue Chateaufort, PARIS. Représentant pour la Région : Laurent NICOLAS, Saint-Richel, GLOMEL (Canton de Rostrenon) Le Gérant : François JAFFRENOU Carhaix, Imprimerie du Peuple



Écrémeuse « ÉCLAIR » la meilleure marque du monde (garantie 2 ans) L'écrémeuse Eclair garantie deux ans, coussinets bronze Débit : 100 litres à l'heure Poids : 60 kilos contre 17 1/2 de certaines machines émaillées où est le bon marché réel ?

Maison ALLAIN Agréé de l'Union de France. - Constructeur - Mécanicien Avenue de la Gare, CARHAIX

Bicyclettes marque Allain L'INUSABLE a fait ses preuves ARMES - CYCLES MACHINES AGRICOLES Faucheuses, Moissonneuses Essais gratuits MACHINES À COUDRE

Pour vos Recouvrements de Créances Pour la Rédaction de tous Actes et Conventions Pour Renseignements Commerciaux Administratifs et Judiciaires Pour Vendre ou Acheter Immeubles ou Fonds de Commerce Adressez-vous au CABINET D'AFFAIRES J.-L. HERVÉ Ancien 1<sup>er</sup> Comis des Hypothèques Rue des Carmes CARHAIX

MALADIES des Yeux du Nez, des Oreilles et de la Gorge DOCTEURS PIERRE OUDOT LEON de la Faculté de Médecine de Paris. Ancien assistant de la Clinique Nationale des Quinze-Vingts et de la Fondation ophthalmologique A. de Rothschild. CARHAIX Hôtel de France Mercredi, de 10 h. à 2 h. GUINGAMP 36, Place du Centre Le Jeudi, de 2 h. à 4 h. PORTIVY Hôtel Grosset Le Samedi, de 8 h. à 11 h. LOUDEAC Hôtel de France Le Samedi, de 11 h. à 3 h. SAINT-BRIEUC 23, rue de la Gare Consultations tous les jours

YeuX Saint-Armel GRANDE MARQUE - « HORS CONCOURS » - MEMBRE DU JURY Premier prix Paris 1910 Paris 1910 MÉDAILLE D'OR Diplôme d'honneur Après et avec votre café demandez un Saint-Armel Le plus fin des digestifs Erigez la bouteille d'origine Marque uniquement vendue en bouteille Evit gort mad na frad Er voutailad jist zo red ; Evit pouza ma meren Kargit a wim ma gweren ; Evit koufa ma c'hala Rhuyg Saint-Armel d'in-m. PINEVLAZ.

Mekanikou da wriat euz Kompagnunez SINGER Prizioù kenta en holl Diskuezadegoù TI-GWERZ en KERAEZ 8, ru Brizeux, 8

Louzouar Paz Unan helken, etouez ar re zo kinniget d'ec'h, a stang ar gwail-haz raktal. E gwerz e peb apotikerez. Stanka 'ra ar paz er berra amzer ; patez 'ra avelhou e 24 eur : Euz bronchite, grippe, influenza, klenvejoù peultrina Eur voutailad : 3f. D<sup>r</sup> MOREUL doktor-apothiker, Landerne, prizioù kenta, medalennoù kenta er c'honkourioù apotikerien. D<sup>r</sup> MOREUL, doktor-apothiker, a labour dez ar gwail, ar c'hrenel, antroz. Laboratoire d'analyses, sang, crachats, urines, etc.

Écrémeuses "DOMO" LA PLUS PARFAITE LA PLUS DOUCE Comparez les prix à la concurrence N<sup>o</sup> Rendement à l'heure Prix A 50 60 francs B 70 95 C 96 115 D 125 140 E 200 190 F 300 270 G 350 400 H 600 500 Élegante colonne, modèle unique : 25 fr. BUREAU CENTRAL DE VENTE : Ossian BAECKMAN 90, boulevard de la Senne BRUXELLES (Belgique)

LES MALADIES DE LA FEMME La femme qui voudra éviter les Maux de tête, la Migraine, les Vertiges, les Maux de reins qui accompagnent les règles, s'assurer des époques régulières, sans avance ni retard, devra faire un usage constant et régulier de la JOUVENÉE de l'Abbé Soury De par sa constitution, la femme est sujette à un grand nombre de maladies qui proviennent de la mauvaise circulation du sang. Malheur à celle qui ne sera pas soignée en temps utile, car les maux l'attendent. Toute femme soucieuse de sa santé doit, au moindre malaise, faire usage de la JOUVENÉE, qui est composée de plantes inoffensives sans aucun poison. Son rôle est de rétablir la parfaite circulation du sang et décongestionner les différents organes. Elle fait disparaître et empêche, du même coup, les Maladies intérieures, les Métrites, Fibromes, Tumeurs, Cancérs, Mauvaises suites de Couches, Hémorragies, Pertes blanches, les Varices, Phlébites, Hémorroïdes, sans compter les Maladies de l'Estomac, de l'Intestin et des Nerfs, qui en sont toujours la conséquence. Au moment du Retour d'âge, la femme devra encore faire usage de la JOUVENÉE pour se débarrasser des Chaleurs, Vapeurs, Etouffements, et éviter la Mort subite ou les accidents et les infirmités qui sont la suite de la disparition d'une formation qui a duré si longtemps. La JOUVENÉE de l'Abbé Soury se trouve dans toutes les Pharmacies. 3 fr. 50 le flacon, 4 fr. 40 franco gare. Les trois flacons 10 fr. 50 franco, contre mandat-poste adressé à M<sup>me</sup> DU LONTIER, pharmacien, place de la Cathédrale, Rouen. (1 notice et renseignements confidentiels gratuits) En vente : Pharmacie BARON, Carhaix. Pharmacie LE CHEVALIER, Gourin. Pharmacie ALAIN-LAGEAT, Lannion.

MAGASINS D'HABILLEMENTS pour Hommes, Dames et Jeunes Gens et Enfants "AU PHARE" ET CHEMISERIE PARISIENNE MORLAIX Maisons connues pour vendre de confiance à prix fixe et le meilleur marché de la Région. Grande mise en vente d'un choix considérable de Fourrures tous genres et toutes formes pour Dames et Enfants. Articles authentiques absolument garantis à des prix défiant toute concurrence. Paletots Fourrure pour Hommes, Dames et Enfants ; Pardessus de ville, d'auto et de voyage ; Vestons, Gilets et Pantalons cuir ; Pélerines drap et caoutchouc tous genres ; Couvertures de voyage, d'auto, de voiture et pour chevaux, Peaux de biques. Spécialité de Vêtements caoutchoutés ou imperméabilisés garantis à l'usage. Chemises flanelle tous genres ; Grands assortiments de sous-vêtements absolument garantis à l'usage, et irréalisables ; Bonneterie tous genres. Primes-Escompte à tout acheteur

Machines à tricoter POUR TOUS TRAVAUX MME CORBEL 12, rue Gambetta, 12 MORLAIX Maison de confiance vendant le meilleur marché de la région et faisant gratuitement un apprentissage sérieux.

LACTINA SUISSE ALIMENT COMPLET POUR VEUX & PORCELETS Médaille d'Argent, Exposition Universelle Paris 1900 Médaille d'Or, Exposition Universelle Liège 1905 Médaille d'Or, Exposition Internationale Milan 1906 GRANDE ÉCONOMIE SUR LE LAIT NATUREL. - 23 ANS DE SUCCÈS FRANÇOIS BRUNEL, Fabricant - LYON Laboratoire de la rue des Charbonniers. DEMANDE DÉPOSITAIRES POUR CANTONS NON CONCÉDÉS En dépôt chez MM

ELIXIR Harmonique EN VENTE PARTOUT Grande Liqueur Bretonne DISTILLERIE A LANNION Vente chez tous les négociants Nôl on douz c'houm da vova hir, Mac'h ova dez an Elixir Grot en Lannion-en-Arvor Gant Warenghem on peb onor. BOUADÉO. LES BRÔYEURS D'AJONCS TANVEZ SONT LES MEILLEURS LES PLUS REPANDUS DEMANDEZ LE CATALOGUE USINES HYDRO-ÉLECTRIQUES DE LA TOURELLE, GUINGAMP